TRIONS TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

Vous pouvez déposer tous vos papiers et emballages sans exception dans le conteneur ou le bac de tri.



C'EST UN PAPIER
OU UN EMBALLAGE?
DANS LE BAC
DE TRI.



INUTILE
DE LAVER L'EMBALLAGE.
IL SUFFIT DE
BIEN LE VIDER.



DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC.







Bouteilles en verre









AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune















CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER





